



Projet Pédagogique 2026-2027

Accueil de loisirs de Dampierre-sur-Linotte



**Communauté de communes du pays de
Montbozon et du Chanois**

ZA « Le vey de soleil »

70230 Montbozon

Tél : 03-84-92-92-11

Mail : enfance.jeunesse@ccpmc.fr

**Accueil Collectif à Caractère éducatif pour
mineurs**

Place de l'église

70230 DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

Tél : 03-84-68-64-88

Mail : periscolaire.dampierre@ccpmc.fr

Sommaire :

I : Préambule

II : Présentation générale

A : Organismes et partenaires financiers

1 : Organisme

2 : Partenaires financiers

3 : Tarifs des accueils périscolaires

4 : Tarifs des accueils extrascolaires

5 : Coordonnées du centre

B : Public accueilli

C : Services proposés

III : Environnement et potentialité de site

A : Locaux

B : A proximité

C : Support pédagogique

IV : L'équipe d'animation

A : Présentation

B : Rôle de l'équipe

V : Intentions éducatives

A : Objectifs éducatifs

B : Objectifs pédagogique

C : La vie quotidienne

VI : Bilan et évaluation

A : Critères d'évaluation

1 : Les enfants

2 : Les familles

3 : L'équipe pédagogique

4 : Les activités

B : Outils d'évaluation

I : Préambule :

Le document pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'année. Ce document permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques en se basant sur le projet éducatif défini par la Communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois.

Le projet pédagogique est un document collaboratif rédigé et réfléchi par l'ensemble de l'équipe d'animation.

II : Présentation générale :

A : Organisateur et partenaires financiers :

1 : Organisateur :

Depuis le 1^{er} Septembre 2015, la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois (CCPMC) exerce l'ensemble des compétences périscolaire, extrascolaire et petite-enfance en gestion directe.

CCPMC

Z.A. Le Vay du Soleil

70230 MONTBOZON

Tel : 03.84.92.92.11 service enfance-jeunesse / 03.84.92.92.14 directrice générale des services



: enfance.jeunesse@ccpmc.fr / directiongenerale@ccpmc.fr

2 : Partenaires :

La CCPMC, pour l'organisation de ses ACCEM, travaille en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), le Département de Haute-Saône et le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Des partenariats peuvent être créés tout au long de l'année avec les associations du village, des intervenants extérieurs ou autres prestataires en fonction des projets menés.

3 : Tarifs des accueils périscolaires :

Quotient familial	Tarif 1/2 heure	Restauration scolaire	Goûter	Pénalité*
QF ≤ 995	0.77€	3.31€ (2.31€ de frais de garde + 1.00€ de repas)	0.39€	5.00€
996 ≤ QF ≤ 1300	0.85€	6.72€ (2.56€ de frais de garde + 4.16€ de repas)	0.44€	5.00€
1301 ≤ QF ≤ 1500	0.91€	6.98€ (2.72€ de frais de garde + 4.27€ de repas)	0.50€	5.00€
QF ≥ 1501	0.96€	7.35€ (2.87€ de frais de garde + 4.47€ de repas)	0.55€	5.00€

***Pénalité : frais de garde au-delà de 18h30 (tarification au 1/4h)**

4 : Tarifs des accueils extrascolaires :

Quotient Familial Catégorie De Tarif	QF 0	QF 1	QF 2	QF 2
	QF ≤ 995	996 ≤ QF ≤ 1300	1301 ≤ QF ≤ 1500	QF ≥ 1501
Demi-journée sans repas	5.61€	6.12€	6.63€	7.14€
Demi-journée avec repas	9.77€	10.28€	10.90€	11.61€
Journée sans repas	10.20€	11.22€	12.24€	14.28€
Journée avec repas	14.36€	15.38€	16.51€	18.76€
Journée avec pique-nique fourni par les parents	11.00€	12.00€	13.00€	15.00€
Suppléments activités extrascolaires				
Intervenant extérieur sur site	2.10€	3.15€	3.30€	4.20€
Sortie sans entrée avec transport	5.50€	6.60€	7.00€	7.70€
Sortie avec entrée et transport	9.90€	11.00€	11.50€	13.20€
Mini-Camp				
Tarif à la journée	27.50€	33.00€	38.50€	44.00€

Tarif repas adulte liaison froide : 7.00€

Tarif repas adulte liaison chaude : 8.20€

5 : Coordonnées du centre :

Périscolaire de Dampierre-sur-Linotte

4 Place de l'église

70230 DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

Tel : 03.84.68.64.88



: periscolaire.dampierre@ccpmc.fr

B : Public accueilli :

Le site de Dampierre-sur-Linotte accueille des enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2, tout au long de l'année, lors du périscolaire et des Activités Thématiques. Lors des vacances scolaires, les enfants peuvent participer à différents accueils selon leur âge : de 3 à 10 ans en accueils de loisirs, de 10 à 17 ans en accueil pré-ados/ados.

Etant donné que nos accueils s'adressent à des enfants d'âges différents, les moyens mis en place seront bien évidemment adaptés en fonction des besoins de chacun.

La CCPMC s'engage à accueillir au sein de ses structures les mineurs atteints de trouble de la santé ou de handicap. Cependant, au vu des problèmes de santé ou du handicap de l'enfant, ainsi qu'en fonction des activités ou sorties prévues, la CCPMC se réserve le droit de refuser l'inscription d'un enfant, de mettre en place un aménagement des horaires, dans le cas de sortie, de demander la présence d'un des parents de l'enfant. Les décisions prises se feront après concertation de l'équipe d'animation et des parents.

C : Services proposés

Le périscolaire propose un accueil des enfants avant, pendant et après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires d'accueil sont les suivants :

	Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil du soir	Activité thématique
Lundi	7h20 – 8h30	12h00 - 13h40	16h10 – 18h30	16h10 – 17h40
Mardi	7h20 – 8h30	12h00 - 13h40	16h10 – 18h30	16h10 – 17h40
Mercredi				
Jeudi	7h20 – 8h30	12h00 - 13h40	16h10 – 18h30	16h10 – 17h40
Vendredi	7h20 – 8h30	12h00 - 13h40	16h10 – 18h30	16h10 – 17h40

Pour les enfants scolarisés à Dampierre-sur-Linotte et dont les parents auraient besoin d'un accueil le mercredi, celui-ci se déroule sur le site de Montbozon ou sur le site d'Authoison.

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires est ouvert sur Dampierre-sur-Linotte aux dates suivantes :

*Automne : du 19 au 23 octobre 2026

*Hiver : du 13 au 17 février 2027

*Printemps : du 10 au 14 avril 2027

*Été : du 5 au 23 juillet 2027

Horaires des mercredis loisirs et de l'accueil extrascolaire :

	Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil de l'après-midi
Lundi	7h30 – 12h15	12h15 – 13h30	13h30 – 18h30
Mardi	7h30 – 12h15	12h15 – 13h30	13h30 – 18h30
Mercredi	7h30 – 12h15	12h15 – 13h30	13h30 – 18h30
Jeudi	7h30 – 12h15	12h15 – 13h30	13h30 – 18h30
Vendredi	7h30 – 12h15	12h15 – 13h30	13h30 – 18h30

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) sur une plage horaire, selon leurs besoins, que ce soit pour l'accueil du matin, du midi ou du soir (ou après-midi pour l'accueil de loisirs)

III : Environnement et potentialité de site :

A : Locaux

Les locaux du périscolaire disposent de :

Au rez-de-chaussée :

- Une salle de restauration
- Une cuisine (four, lave-vaisselle, frigo, chambre froide)
- Un vestiaire pour les animateurs
- Un local de ménage
- Des sanitaires
- Salle de PMI réaménagées (plus de consultations nourrissons depuis 1^{er} septembre 2022)

Au premier étage :

- Salle de jeux
- Salle d'art plastique
- Trois greniers pour stocker le matériel
- Un bureau

B : A proximité

A l'extérieur :

- Une cour de récréation fermée
- Terrain herbeux avec un composteur
- Aire de jeux attenants à la cour de récréation

C : Support pédagogique

A proximité :

- Chemin vert, accessible à 10 min à pied environ
- City stade, sortie du village, accessible facilement par le chemin et grâce à la nouvelle passerelle depuis début 2025

IV : L'équipe d'animation :

A : Présentation

L'équipe d'animation se compose de :

*Directrice : Mélanie VULCAIN, DUT Carrière Sociale, opt. Animation Sociale et Socioculturelle

*Adjointe de direction : Virginie ROLAND, BAFA

*Animatrice et agent de service : Stéphanie JARY, BAFA

*Animatrice remplacement ou renfort : Vanessa RENARD, CAP Petite Enfance ; Sandra PEYROT, sans qualification

*Karine CHEVALLOT, BPJEPS, chargée de coopération CTG en accompagnement des équipes certains temps de midi ou ponctuellement en renfort en cas de besoin.

B : Rôle de l'équipe

Le rôle principal de chaque membre de l'équipe est de garantir la sécurité physique, morale et affective de **chacun** des enfants qui fréquentent l'accueil. Les membres de l'équipe d'animation veillent à adopter une tenue correcte, adaptée aux missions exercées et aux activités encadrées. Pour des raisons de sécurité, le port de chaussures fermées est obligatoire.

Rôle du directeur :

- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel en partenariat avec la coordinatrice enfance jeunesse et le service des ressources humaines ;
- Il gère les relations avec les différents prestataires (intervenants extérieurs, achat de matériels, ...);
- Il a en charge la gestion quotidienne du site ;

- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires en partenariat avec la coordinatrice enfance jeunesse et le service des ressources humaines ;
- Il gère les relations avec les familles.
- Il a un rôle d'animateur

Rôle de l'animateur :

- Il doit établir une relation de confiance avec tous les enfants (être attentif et à l'écoute, ne pas faire de différence entre les enfants, garder sa place d'adulte et poser des limites, rester cohérent envers les enfants et par rapport au reste de l'équipe) ;
- Il participe aux temps de vie quotidienne encadrés par le périscolaire ;
- Il doit imaginer, préparer et mener des activités en rapport avec le projet pédagogique (réalisation de fiche d'activités) ;
- Il doit savoir travailler en équipe

Une cohésion d'équipe est primordiale si nous voulons proposer aux enfants un accueil de qualité. Pour ce faire, des temps d'échange seront proposés régulièrement. Si nous voulons que ces temps soient optimaux, il faudra bien entendu que chacun fasse preuve **d'écoute, de tolérance et sache se remettre en question.**

De plus, l'équipe doit se tenir à la disposition des familles pour échanger sur leurs attentes, leurs besoins, le fonctionnement de la structure, les activités, l'attitude de leurs enfants, etc. Et nous devons bien évidemment respecter **la règle de confidentialité** qui nous lie à chaque famille.

V : Intentions éducatives :

A : Objectifs éducatifs :

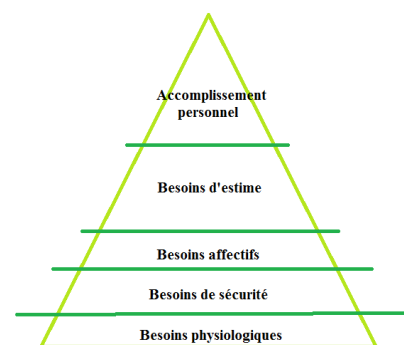
Au regard de notre bilan de l'année 2025-2026, nous avons constaté un bel engouement pour les différentes activités thématiques nouvelle version. Une proposition différentes chaque soir et une inscription à la carte correspond aux besoins des familles et permet aux enfants de mieux choisir ce qui les intéresse. Cet enthousiasme se manifeste également lors du temps méridien avec une participation grandissante des enfants aux différentes tâches et responsabilités qui peuvent leur être confiées. Cette évolution témoigne de la réussite des activités et projets menés tout au long de l'année.

Toutefois, compte tenu des différents imprévus logistiques rencontrés cette année suite à l'arrêt maladie d'un agent, qui s'est prolongé au fur et à mesure des semaines, nous n'avons pas pu mener à bien tous les projets initialement prévus ou approfondir certains déjà mis en place. C'est pourquoi nous les reconduisons pour cette nouvelle année scolaire, conscient d'en faire une priorité afin d'assurer une continuité pédagogique.

De ce fait, l'équipe d'animation a choisi d'orienter le projet pédagogique, en référence au projet éducatif de la CCPMC, selon l'orientation suivante : « Développer la responsabilité et l'apprentissage de la citoyenneté, rendre les jeunes acteurs du territoire »

B : Objectifs pédagogiques :

L'articulation des objectifs et des moyens pour les atteindre sera faite de manière à répondre aux besoins élaborés dans la pyramide des besoins de Maslow (schéma ci-contre) afin que chaque enfant se sente bien, s'amuse et prenne plaisir à venir au périscolaire.



Favoriser l'apprentissage des règles sociales et de vie en collectivité et promouvoir un meilleur vivre ensemble

- **Favoriser l'autonomie et la confiance en soi**

***En permettant aux enfants d'évoluer à leur rythme dans le groupe :** par l'adaptation des activités, la mise à disposition d'outils adaptés à leur âge, en créant des espaces dédiés et en créant des routines lors des différents temps d'accueil (matin, midi, soir).

***En permettant aux enfants d'exprimer leurs idées, leurs besoins, leurs envies :** en mettant à disposition des outils d'expressions, d'écriture et de proposition d'idées, en mettant en place un conseil des enfants qui permettra de centraliser et d'explorer les différentes propositions afin de les rendre possibles.

***En mettant à disposition des enfants des outils de régulation et de gestion des émotions :** le projet initié en 2025-2026 sur la gestion des émotions va se poursuivre afin d'encrer les pratiques, de permettre aux enfants de mieux comprendre la nouvelle organisation d'espaces dédiés.

- **Éduquer au développement durable**

***En améliorant la mise à disposition d'outils et de visuels :** identifier plus précisément chaque container pour les deux groupes, de manière identique pour une meilleure mémorisation et utilisation pour le tri des déchets et le compostage

***En sensibilisant les enfants à limiter le gaspillage alimentaire :** lors des repas mais également des goûters

***En encourageant les enfants à économiser l'eau et l'électricité :** en les incitant à faire attention par des gestes simples et des visuels de rappel, en organisant des petits défis ou jeux autour de l'écologie et les éco-gestes

- **Favoriser les échanges intergénérationnels**

***En mettant en place différents temps d'échanges, d'activité et de loisirs entre les différentes acteurs et personnes du village :** rencontre avec les personnes âgées autour de jeux, rencontre et temps avec les familles (goûters partagés, café des parents, soirée ...), créer du lien avec les associations

***En continuant les participations aux différents temps spécifique de l'année :** participation au Téléthon conjointement avec l'école, l'association en charge du Téléthon et les pompiers ; création des décorations de table du repas de la commune.

- **Favoriser le respect des espaces de vie et du matériel collectif**

***En élaborant des règles de vie avec les enfants :** lors des premiers conseils des enfants et en les faisant évoluer au fur et à mesure de l'année

***En aménageant des espaces clairement identifiés et agréables :** créer des visuels pour identifier les espaces, les règles d'utilisation et apporter une décoration des locaux créant une ambiance collective

***En mettant en place des ateliers « Bienveillance » :** pour initier et prévenir les comportements à risque, le harcèlement et sensibiliser aux violences sexuelles et se familiariser avec son corps adapté à l'âge de chacun.

C : La vie quotidienne :

Les activités proposées dans le cadre du périscolaire ont un rôle essentiel dans le développement physique, cognitif et social des enfants. Elles s'inscrivent dans une démarche pédagogique et ont pour fonction de répondre aux objectifs que l'équipe s'est fixé. Elles sont des expériences personnelles et collectives qui permettent aux enfants de découvrir, s'exprimer, réaliser, échanger, communiquer, et pratiquer. Toutefois, elles ne doivent pas être imposées à l'enfant, pour qui le temps périscolaire doit rester un moment de loisirs et non de frustration. Gardons à l'esprit que chaque enfant est différent. Ils ont aussi besoin de se reposer, de réfléchir, de discuter, d'être seuls ou même de ne rien faire. Les loisirs organisés, c'est proposer des activités, mais aussi laisser du temps libre et satisfaire les besoins de chacun (l'ennui par exemple).

1 : Accueil du matin :

Nous proposons un accueil le matin, avant que l'école ouvre ses portes. L'accueil est ouvert aux familles de 7h20 à 8h30. Une inscription préalable à l'accueil des enfants est faite par les parents via le portail famille.

Lors de ce temps d'accueil, nous proposons aux enfants des activités calmes afin de leur permettre de se réveiller en douceur et d'être en forme pour le reste de la journée. Les enfants sont ensuite accompagnés au point de rassemblement de chaque classe.

2 : Accueil du midi :

Rappelons avant tout que le temps méridien est un temps éducatif et d'échange avec les enfants accueillis.

Repas :

Notre prestataire des repas, la Cuisine de Villersexel nous livre les repas en liaison froide directement sur place chaque jour. Ces repas sont de 5 composants (entrée, plat principal, fromage, dessert, pain).

Une personne de service est chargée de mettre les plats à réchauffer (temps de chauffe : maximum 1h) et de mettre la table afin que tout soit prêt à l'arrivée des enfants. Durant le repas, elle sera aussi chargée de vérifier la température de chaque plat avant qu'ils ne soient servis.

Des pique-niques peuvent être proposés occasionnellement.

Fonctionnement :

Les animatrices vont chercher les enfants inscrits à la sortie des classes (cela nous permet de voir directement s'il y a des absents), les accompagnent aux toilettes, puis les enfants se lavent les mains avant de passer à table.

Nous fonctionnons en un seul service, les enfants ont du temps après manger pour jouer, discuter, s'amuser en extérieur ou en intérieur en fonction du temps. Nous privilégions au maximum les jeux extérieurs pour leur permettre de se dépenser et de s'oxygéner. Afin de limiter les différents changements au cours de l'année pour suivre les protocoles en vigueur, nous avons fait le choix de laisser au maximum les enfants manger par classe. Quelques exceptions seront faites lorsque les enfants sont les seuls de leur classe à venir le temps de midi.

3 : Accueil du soir :

Un accueil est organisé tous les soirs. Lors de ces accueils, nous proposons aux enfants plusieurs types d'activités (grands jeux, petits jeux, dessin, peinture, etc.) et un coin détente pour ceux qui préfèrent se reposer.

Des Activités Thématiques sont proposées tous les soirs de 16h10 à 17h40 avec un goûter pris en commun avec les enfants inscrits au périscolaire libre.

Le départ de l'accueil périscolaire se fait de manière échelonnée, et ce jusqu'à 18h30.

4 : Les activités thématiques :

Tous les soirs de la semaine, de 16h10 à 17h40, sont proposées aux enfants des activités culturelles, artistiques, sportives, et de loisirs. Elles se veulent les plus diversifiées possibles afin de correspondre au mieux aux besoins des enfants et répondre aux objectifs ci-dessus.

Une répartition est proposée de façon à ce que les enfants puissent évoluer à leur rythme et selon leurs goûts. Les activités proposées seront donc toujours réfléchies en fonction des âges, des besoins et des capacités de chacun.

L'inscription aux activités thématiques se fait par période (de vacances à vacances). Le planning des activités détaillées est transmis aux familles en fin de période précédente. Les enfants peuvent ainsi choisir les activités qui leur plaisent et l'inscription est à la carte. Toutefois, si l'enfant est inscrit pour l'activité, le parent s'engage à venir le chercher à partir de 17h40 afin qu'il puisse réaliser l'activité dans les meilleures conditions.

5 : Mercredis loisirs :

Un accueil est proposé pour les enfants des périscolaires de Dampierre-sur-Linotte, Montbozon et Loulans-Verchamp.

La CCPMC s'est engagée dans le « Plan Mercredi », qui consiste à organiser des activités périscolaires ludiques, éducatives et ambitieuses. Ce partenariat avec les services de l'Etat amène à une charte qualité, avec comme axes les points suivants :

- veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale

Le regroupement des enfants permet de nouvelles rencontres, des activités de qualité et conviviales.

6 : Accueils de loisirs :

Des accueils de loisirs sont proposés lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (aucun accueil n'est proposé lors des vacances de Noël) en journée ou ½ journée avec inscription à la carte. Ces accueils de loisirs proposent des activités aux enfants de 3 à 10 ans, ainsi qu'aux jeunes de 10 à 17 ans (accueil pré-ados/ados géré par le site de Montbozon).

Une publicité est distribuée aux aînés de chaque famille par le biais de l'école ou par mail. Celle-ci comporte le thème de la semaine, les tarifs ainsi que les modalités d'inscription.

Ce projet pédagogique comprend également les objectifs pour les accueils de loisirs car nous gardons le même fil conducteur sur toute l'année.

7 : Règlement intérieur :

En plus du règlement intérieur de la CCPMC commun à tous les ACCEM, les règles de vie commune au sein du périscolaire seront énoncées en présence des enfants (violence totalement proscrite, sous quelque forme que ce soit, respect des autres, du matériel, de soi, etc.). Les règles seront affichées dans la salle de cantine sous forme de phrases et de dessin afin que les petits qui ne savent pas lire puissent les comprendre également.

Un règlement intérieur sera distribué aux familles afin de rappeler les différentes modalités d'inscription et d'organisation du service périscolaire et extrascolaire. L'ensemble des inscriptions se fait par le biais du portail famille ; chaque famille possède un espace qui donne accès à l'ensemble des inscriptions pour les différents temps d'accueil.

8 : Taux d'encadrement avec PEDT :

Périscolaire (lundi mardi jeudi et vendredi) :

- 1 animateur pour 14 enfants -6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants +6 ans

Mercredis loisirs :

- 1 animateur pour 10 enfants -6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants +6 ans

Accueil de loisirs :

- 1 animateur pour 8 enfants -6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants +6 ans

IV : Evaluation :

Un bilan qualitatif et quantitatif sera remis à la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois à la fin de chaque période.

A : Critères d'évaluation :

1 : Les enfants

- Attitude des enfants : ont-ils envie de venir ? Sont-ils investis, intéressés ? Se sentent-ils en confiance avec l'équipe d'adulte ? Les outils mis à disposition sont-ils utilisés, à quelle fréquence ?
- Attitude du groupe : la notion de respect a-t-elle été acquise ? Tous les enfants sont-ils intégrés ? Y a-t-il des outils à développer ou à améliorer ? L'entraide est-elle plus fréquente ?

2 : Les familles

- Attitude des parents : sont-ils satisfaits ? Sont-ils impliqués/intéressés par ce qui est proposé ?

3 : L'équipe pédagogique :

- Existe-t-il un véritable travail d'équipe ? Le dialogue est-il possible entre les animateurs ?
- L'équipe est-elle capable de se remettre en question ? D'évoluer de façon à améliorer son travail ? D'adapter ses objectifs en fonction des situations ?

4 : Les activités

- Les activités mises en place ont-elles facilité le vivre ensemble et l'éducation du développement durable ?
- Y-a-t il une amélioration des comportements suite aux ateliers « bienveillance » et au projet « gestion des émotions » ?
- Le conseil des enfants a-t-il permis l'expression d'idées/de projet, la résolution des conflits et favoriser la vie en collectivité ? A-t-il fait émerger des idées/projet de la part des enfants ?

B : Outils d'évaluation :

- Bilan avec les enfants
- Bilan général en fin de période pour les activités thématiques
- Bilan en fin de semaine pour les accueils extrascolaire
- Point sur les effectifs par rapport à l'année précédente : cela permettra de disposer de données quantitatives en plus des données qualitatives.

Annexe 1 : Planning des agents en période scolaire et extrascolaire

Planning global périscolaire de Dampierre

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	Mélanie 7h15	Mélanie 7h15	Mélanie 7h15	Mélanie 7h15
Temps méridien	Mélanie	Mélanie	Mélanie	Mélanie
	Stéphanie 10h00-14h45/15h45	Stéphanie 10h00-14h30	Stéphanie 10h00	Stéphanie 10h00-14h30
	Virginie 11h00	Virginie 11h00	Virginie 11h00	Virginie 11h00
Accueil du soir	Mélanie 17h45	Mélanie 16h15	Mélanie 16h15	Mélanie 16h15
		Stéphanie 15h45-18h00	Stéphanie 18h00	Stéphanie 15h45-18h00
	Virginie 18h30	Virginie 18h30	Virginie 18h30	Virginie 18h30
				<i>Mise à jour : 01/07/2026</i>

Les réunions d'équipe se dérouleront le jeudi de 15h15 à 16h00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin 7h30-11h30	Mélanie 8h30-11h30	Mélanie 8h30-11h30	Mélanie 8h30-11h30	Mélanie 7h30 – 17h30 Virginie 9h30 – 18h30 Stéphanie 9h00 – 18h00	Mélanie 8h30-11h30
	Virginie 7h30	Virginie 7h30	Virginie 7h30		Virginie 7h30
Temps méridien 11h30-13h30	Virginie	Virginie	Virginie		Virginie
	Stéphanie 11h00	Stéphanie 11h00	Stéphanie 11h00		Stéphanie 11h00
Accueil de l'après-midi 13h30-18h30	Virginie 14h30	Virginie 14h30	Virginie 14h30		Virginie 14h30
	Stéphanie 18h00	Stéphanie 18h00	Stéphanie 18h00		Stéphanie 18h00
	Mélanie 13h30-18h30	Mélanie 13h30-18h30	Mélanie 13h30-18h30		Mélanie 13h30-18h30
					<i>Mise à jour : 01/07/2026</i>

Les jeudis seront les jours de sortie communes avec les ALSH de Loulans et Vellefaux

L'équipe d'animation

Signature des animateurs :

« Lu et approuvée ».